



Section 35

Sciences philosophiques et philologiques, science de l'art

Motion sur l'emploi scientifique public statutaire

La section 35 du Comité national fait siennes les analyses et propositions exprimées lors de la session plénière extraordinaire du Comité national du 11 juin 2014. Elle exprime sa profonde préoccupation devant l'évolution de l'emploi scientifique dans les organismes de recherche et les universités. Elle s'associe aux revendications de la plénière concernant l'urgence d'un plan pluriannuel d'emplois titulaires de la fonction publique, la nécessité de résorber la précarité, d'assurer l'avenir des jeunes et de rendre ainsi à la recherche française sa place dans le paysage scientifique international. Elle prendra part aux actions collectives décidées par le Comité national à la suite de cette réunion plénière.

La section 35 attire l'attention sur sa particularité : sans nouveaux recrutements, plusieurs disciplines rares sont menacées d'extinction. Elle s'inquiète aussi de l'avenir de métiers d'ingénieurs et techniciens hautement spécialisés et indispensables, dont un grand nombre se trouve dans les laboratoires SHS et notamment de la section 35. Ces métiers risquent de disparaître en l'absence de recrutements. La section appelle les pouvoirs publics à réorienter en faveur de l'emploi scientifique tant public que privé (incitation d'embauche des docteurs) les ressources qui existent et qui sont importantes. La principale est le Crédit impôt recherche. Donner ce signe fort à la communauté scientifique, à la jeunesse et à toute la société est un choix politique nécessaire.

Philippe BÜTTGEN

Président de la section

Motion adoptée le : 20 juin 2014

18 votants [17] oui, [1] abstention, [0] non

Destinataires :

- M. Benoit Hamon, Ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Madame Geneviève Fioraso, Secrétaire d'État à l'enseignement supérieur et à la recherche
- Monsieur Alain Fuchs, Président du CNRS
- Monsieur Xavier Inglebert, directeur général délégué aux ressources
- Monsieur Philippe Baptiste, directeur général délégué à la science
- Monsieur Patrice Bourdelais, directeur de l'InSHS
- Monsieur Bruno Chaudret, président du Conseil scientifique du CNRS
- Madame Sophie Duchesne, présidente du Conseil scientifique de l'InSHS et porte-parole du C3N
- Madame Dominique Faudot, présidente de la CP-CNU